

DECES D'UN COMMERÇANT BIEN CONNU

**M. Charles-Edouard Martin,
décédé.**

Un deuil cruel vient de frapper deux de nos familles canadiennes-françaises les plus distinguées et les plus connues de Montréal. M. Charles-Edouard Martin est mort, à sa résidence, avenue McTavish, après une longue maladie. Le défunt occupait une place marquante dans le monde industriel et commercial. Il était un des associés de la maison de nouveauté, P. P. Martin et Cie, si avantageusement connue de nos lecteurs.

Sa disparition sera regrettée, car en plus de

l'homme d'affaires qu'il y avait en lui, il y avait aussi l'ami accueillant et toujours prêt à rendre service.

Il laisse une épouse, née Berthe Brosseau et deux enfants. Il était le beau-frère du capitaine Jacques Brosseau, mort glorieusement à l'ennemi, il y a un an.

Les funérailles auront lieu lundi, à neuf heures, à Montréal, à la Cathédrale.

A la famille en deuil. Le Prix Courant adresse ses plus sincères condoléances.

LE "PAIN DES ALLIÉS" EN CANADA

Comme on peut se procurer maintenant les farines qui servent de substitut au blé, on augmentera à 20 pour cent la proportion de ces substituts dans la fabrication d'un pain uniforme qui sera appelé "Pain des Alliés". Ce pain est le résultat d'une décision qui a été prise par les Contrôleurs des Vivres des pays alliés.

GROSSES EXPORTATIONS DE CE CONTINENT

Pendant l'année qui se terminera le 1er juillet 1919, les alliés comptent sur le continent américain pour leur fournir 17.550.000 tonnes de viandes, de matières grasses, de sucre d'engrais alimentaires et de farines pour la fabrication du pain. Ceci signifie 5.730.000 tonnes de plus que ce qui a été fourni pendant l'année se terminant le 1er juillet 1918. Il est donc absolument essentiel que la surproduction et l'économie des vivres se continuent en Canada.

La Canada Preserving Co., Limited, a confié sa ligne aux bons soins de M. John E. Turton, agent d'épicerie en gros, Montréal, pour ce district, et aussi pour la ville de Québec.

IL S'AGISSAIT DE CHARBON MOU

Dans un récent article nous avons donné quelques conseils à propos du logement du charbon. M. J. O. Labrecque, marchand de charbon bien connu de Montréal nous fait remarquer que ces principes de préservation s'appliquent au charbon mou plutôt qu'à l'antracite, qui n'est pas aussi sujet à prendre feu.

LE BEURRE CANADIEN EN GRANDE-BRETAGNE

On sait qu'en vertu d'un arrêté ministériel (30 septembre), le gouvernement du Dominion du Canada a réquisitionné le beurre de crèmerie fabriqué dans les provinces d'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, d'Ontario, et de Québec depuis le 30 septembre jusqu'au 9 novembre. Ce beurre — sauf la quantité nécessaire pour la consommation nationale à raison de 2 livres par personne par mois — sera centralisé à Montréal, aux frais des producteurs, dans certains entrepôts désignés, d'où il sera expédié en Grande-Bretagne aux prix de 46½, 46 et 45 cents la livre, selon la qualité.

Cette mesure gouvernementale, comportant d'une part une restriction qui imposera quelque sacrifice au consommateur, mettra d'autre part notre pays en mesure d'accroître encore ses exportations de beurre, qui n'ont pas cessé de se développer depuis le début de la guerre.

Le Canada, qui était jusque vers 1907 assez grand exportateur de beurre, perdait du terrain sous ce rapport depuis. Au point qu'en 1913, dernière année d'avant-guerre, il n'en exportait plus que 828,323 livres valant \$223,578. Or, dès 1914, la valeur des exportations de cet article montait à \$309,046 et atteignait en 1917 \$2,491,992.

On verra par le tableau suivant, portant le volume et la valeur de nos exportations de beurre depuis 1913, que l'augmentation de notre commerce quant à cette denrée a été, d'année en année, considérable et constante :

Année	Livres	\$
1913	828,323	222,578
1914	1,228,753	309,046
1915	2,724,913	639,625
1916	3,441,183	1,018,769
1917	7,990,435	2,491,992

Grâce à la réquisition du beurre il est probable que nos exportations accuseront cette année encore une appréciable augmentation sur celles de 1917.

Ce beurre, que l'Angleterre nous achète à crédit, sera payé aux producteurs canadiens avec le produit des souscriptions canadiennes à l'Emprunt de la Victoire.

AGRANDISSEMENT DE LA MAISON REYNOLDS

On annonce que la Reynolds Corporation, manufacture de poudres à nettoyer, établie à Louisville, en janvier 1917, a fait l'acquisition d'une autre bâtisse et y installera un équipement additionnel de manufacture qui entrera en opération au milieu d'octobre. Cette nouvelle est une preuve de la prospérité de cette firme dont les produits se sont rendus si rapidement populaires. A se début, cette compagnie employait 125 personnes. Elle en a actuellement 600 à son service, et l'addition de la nouvelle manufacture en ajoutera 400 à son personnel.

Ne mettre en conserves que ce qui ne se garderait pas autrement. Faire sécher les légumineuses telles que les fèves, les feuilles et les haricots. Déposer les pommes de terre mûres dans les caves ou caveaux. Mettre le reste en conserves.